

LES FONDAMENTAUX DU DROIT D'AUTEUR ET DU CONTRAT D'ÉDITION

NIVEAU : INITIATION

DURÉE : 1 jour - 7 H

Cette formation d'une journée vous permettra de comprendre le droit d'auteur afin de rédiger vos premiers contrats d'édition.

SESSIONS : Session à la demande

TARIF ENTREPRISE : 500 € HT — TARIF PARTICULIER : 360 € TTC — TARIF INTRA : Nous consulter

OBJECTIFS

- Identifier les notions fondamentales du droit d'auteur
- Utiliser un contrat d'édition dans le cadre de son activité
- Définir les obligations de l'auteur-ice et de l'éditeur-ice

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et exercices pratiques
- Analyse de contrats type
- Études de cas à partir des expériences des participant-es
- Travail individuel et travail de groupe
- Mises en situation
- Echanges personnalisés avec le formateur ou la formatrice

FORMATEUR

Avocat-e expérimenté-e au barreau de Paris, spécialiste du droit d'auteur et des problématiques juridiques dans l'édition papier et numérique

PUBLICS

- Éditeur-riche, auteur-riche, responsable de droits, responsable administratif-ive, porteur-euse de projets de maison d'édition...
 - Toute personne en relation avec les auteur-rices
- Si vous vous identifiez comme une Personne en Situation de Handicap : afin de bien vous recevoir, contactez notre équipe à l'adresse formations@fontaineolivres.com pour évaluer ensemble les adaptations et accessibilités nécessaires pour

participer à notre formation.

PRE-REQUIS

- Pas de pré-requis particulier

PROGRAMME

I. Qu'est-ce que le droit d'auteur ?

- Les différents aspects du droit d'auteur : droit moral, droit patrimonial
- Comment se définit un contrat d'édition ?
- La nécessité d'un écrit, la forme du contrat

II. La cession de droits d'auteur

- Quelles sont les formes d'exploitation cédées à l'éditeur par le contrat d'édition ?
- Quels sont les éléments à préciser pour que la cession soit valable ?
- Quelle est la durée d'un contrat d'édition ?

III. Le déroulement du contrat

- À quel moment l'auteur-riche doit-il-elle remettre son manuscrit ?
- Quelles sont les obligations de l'éditeur-riche en matière d'exploitation de l'ouvrage sous forme

imprimée et numérique ?

- Comment peut-on rémunérer un-e auteur-riche pour une édition imprimée et numérique ? Qu'est-ce qu'un à-valoir ?
- Comment respecter le droit moral de l'auteur-riche ?

MODALITES PÉDAGOGIQUES

- En présentiel ou à distance

SUPPORTS / DOCUMENTATIONS

- Supports théoriques
- Exemples de contrats
- Bibliographie, sitographie, institutions utiles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue par des quizz, études de cas, travaux pratiques, mises en situation
- Autoévaluation des compétences